



Conseil de la Ville

Règlement RV-2015-14-44 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement

LE CONSEIL DE LA VILLE DÉCRÈTE CE QUI SUIT :

1. Plan de zonage

Le plan de zonage annexé au Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement est modifié par l'agrandissement de la zone H1621 à même une partie de la zone C1619 le tout tel qu'illustré sur le plant joint au présent règlement en annexe A.

Adopté le 17 août 2015

(signé) Robert Maranda

Robert Maranda, maire suppléant

(signé) Marlyne Turgeon

Marlyne Turgeon, assistante-greffière

ENTRÉE EN VIGUEUR LE 26 SEPTEMBRE 2015